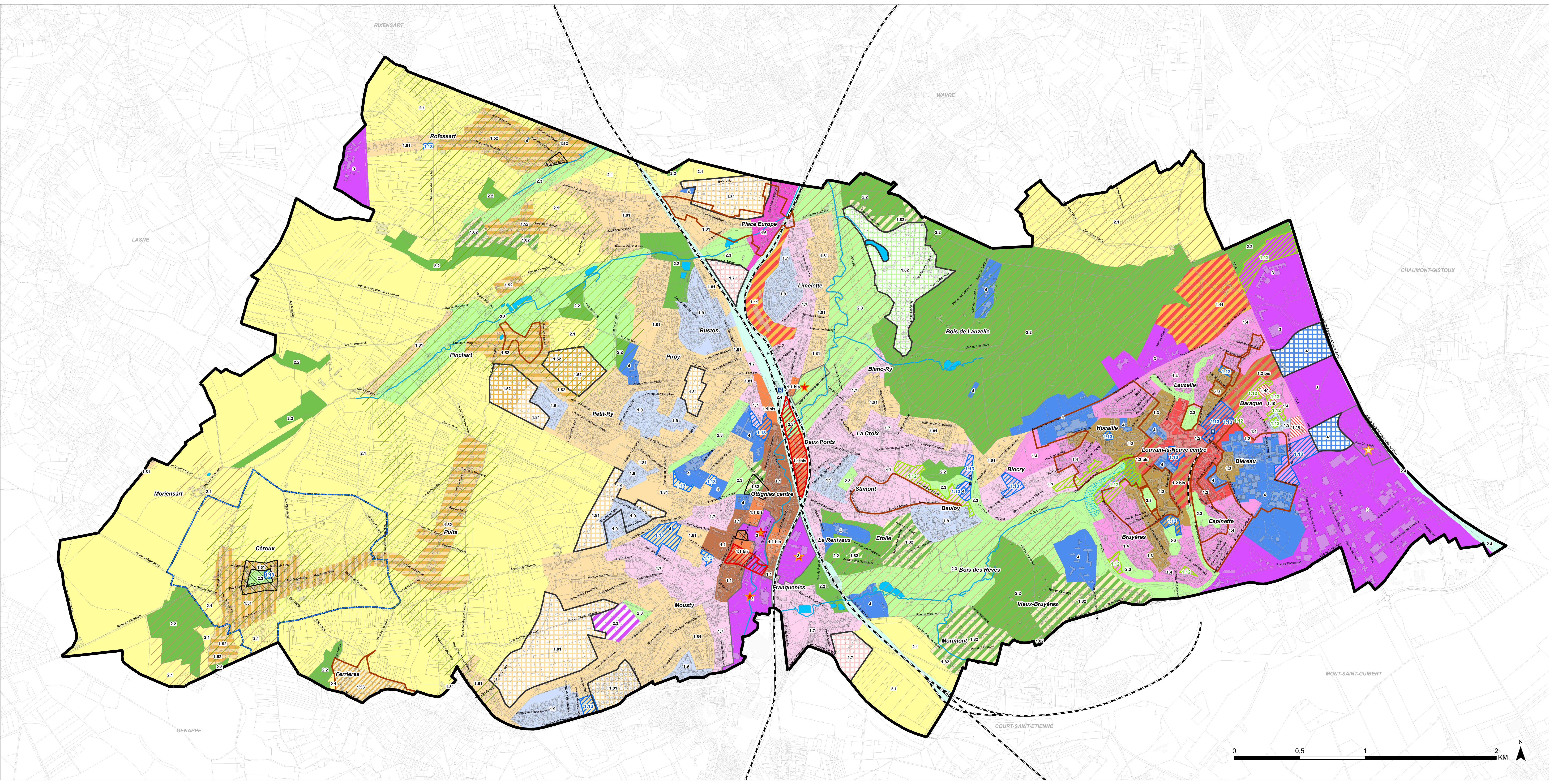




LEGENDE

AIRES DIFFERENCES

- Aire du centre ancien d'Ottignies (1.1)
- Aire du nouveau cœur de Ville d'Ottignies (1.1bis)
- Aire du centre urbain de Louvain-la-Neuve (1.2)
- Aire d'extension de la dalle de Louvain-la-Neuve (1.2bis)
- Aire de la couronne urbaine de Louvain-la-Neuve (1.3)
- Aire des quartiers urbains de Louvain-la-Neuve (1.4)
- Aire à caractère rural de Ceroux (1.51)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rofessart (1.52)
- Aire à caractère rural villageois de Ferrières (1.53)
- Aire de Limelette centre (1.6)
- Aire en dehors des centres (1.7)
- Aire à caractère résidentiel (1.81)
- Aire à caractère paysager (1.82)
- Aire de constructions d'ensembles (1.9)
- Aire des quartiers alternatifs et d'habitat léger (1.10)
- Aire de renouvellement urbain et nouveaux quartiers durables (1.11)
- Aire de grands gabarits d'activités (3)
- Aire de grands gabarits d'équipements (4)
- Aire d'espace agricole (2.1)
- Aire d'espace forestier (2.2)
- Aire d'espace vert (2.3)
- Aire de talus et déchargement (2.4)
- Zone extraction (art 32 CWATUP)-RCU-Aire d'espace vert (2.3)
- Aire urbaine dédiée aux espaces paysagers, d'agrément et de loisirs (1.12)
- Aire d'équipement en zone urbaine (1.13)
- Périmètre d'intérêt paysager (Plan de secteur)
- Périmètre d'intérêt paysager (RCU)
- ZACC - FUTURES AIRES POTENTIELLES**
- Aire en dehors des centres (1.7) (ZACC)
- Aire à caractère résidentiel (1.81) (ZACC)
- Aire à caractère paysager (1.82) (ZACC)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rofessart (1.52) (ZACC)
- Grands gabarits d'équipements (4) (ZACC)
- Constructions d'ensemble (1.9) (ZACC)
- AIRE A PRENDRE EN COMPTE APRES MODIFICATION DU PLAN DE SECTEUR**
- Aire du nouveau cœur de Ville d'Ottignies : (1.1bis)
- Aire de renouvellement urbain et nouveaux quartiers durables (1.11)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rofessart (1.52)

AUTRES REGLEMENTS

- RGBSR
- PICAD en vigueur
- PCA en vigueur

FOND DE PLAN

- Cadre
- Chemin de fer
- Parcelles 01.01.2015
- Bâtiments 01.01.2015
- Plan d'eau
- Lac de Louvain-la-Neuve (non présent sur le Plan de secteur)
- Cours d'eau
- Périmètre ZACC
- Axe voirie
- Limite communale

Cadastre (parcelles, bâtiments et limite communale au 01.01.2015) : Source: Administration communale
Plan de Secteur n°09 Wavre-Jodogne-Perwez (Arrêté 28.03.1979) + Modifications ultérieures;
Source: Version vectorielle, Administration communale 2017;
Réseau hydrographique: Source Administration communale 2017 + compléments Agora SA;

MAITRE DE L'OUVRAGE



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

AVEC LE SOUTIEN DE LA



RÉGION WALLONNE

AUTEUR DU PROJET



Directeur de projet:
SERGE PEETERS

REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME

CARTE DES AIRES

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 24/05/2016
par ordonnance

Le Directeur général f.f.

**Le Bourgmestre,
L'Echevin délégué**

G. Lempereur

Le Collège communal certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public
du 30/05/2016 au 28/06/2016 .par le Collège

Le Directeur général f.f.

C. du Monceau, 1er Echevin

**Le Bourgmestre,
L'Echevin délégué**

G. Lempereur

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du.....
par ordonnance

Le Directeur général f.f.

C. du Monceau, 1er Echevin

**Le Bourgmestre,
L'Echevin délégué**

G. Lempereur

C. du Monceau, 1er Echevin

Approbation ministérielle

ECHELLE

1/10.000

DATE

21 FEVRIER 2017

DOSSIER/FICHIER

2571